



JUIN 2021

L'entrevalais

BULLETIN MUNICIPAL N° 3

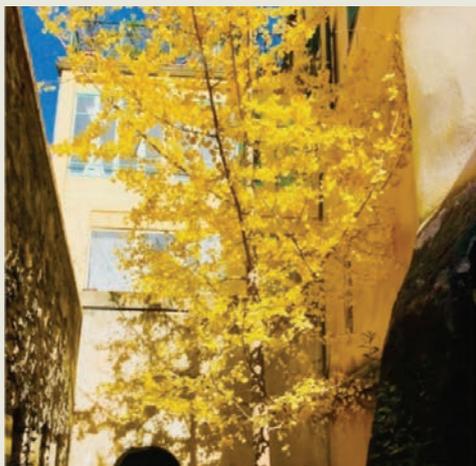
VOUS AVEZ DIT... **GINKGO BILOBA ?**

Ginkgo Biloba fait figure d'exception dans le règne végétal. Survivant de la bombe atomique d'Hiroshima au Japon, pendant la deuxième guerre mondiale, il est aussi un véritable fossile qui défie le temps puisqu'il est originaire d'il y a environ 3 millions de siècles. On peut affirmer qu'il a côtoyé les dinosaures du jurassique.

Bien que proche botaniquement des conifères, le Ginkgo biloba est un arbre à feuillage caduc. Il est le dernier représentant encore en vie de sa famille, les ginkgoacées. Dans l'évolution des êtres végétaux, on le situe entre la fougère et le pin, le Ginkgo biloba est une curiosité botanique. En sachant que la fougère vient des algues, le ginkgo peut nous faire comprendre ce qu'ont été les premiers arbres, à moins que ce soit lui le premier.

C'est aussi un arbre qui prend son temps car il devient adulte au bout d'environ 30 ans.

Nous avons la chance d'avoir un spécimen sur Entrevaux d'environ 10 m, sachant que sa croissance est très lente, cet arbre est exceptionnel, placé dans le chemin de ronde du village, l'automne il revêt sa couleur or, c'est pour cela qu'il est appelé « **l'arbre aux 40 écus** ».



L'ÉDITO

Entrevalaises, Entrevalais,

La saison estivale approche à grands pas et votre municipalité a élaboré un riche programme d'animations qui seront autant d'occasions de nous retrouver en toute convivialité.

Il vous est présenté dans cette édition de notre journal municipal.

Depuis l'adoption des budgets 2021 au mois d'avril, de nombreux programmes d'investissement ont pu voir le jour, sont en cours de réalisation ou en programmation dans un avenir proche.

Je citerai :

- Les nombreux travaux d'aménagement de la place Moreau avec marquage au sol, sécurisation des sorties pompiers, réalisation d'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) au niveau des commerces et du bureau de poste, installation d'une toilette public automatique et démolition de l'ancien. Cette démolition permettra d'augmenter le nombre de conteneurs du Point d'Apport Volontaire de la place.
- Les travaux de remplacement de conduites d'alimentation en eau potable sur un kilomètre au Plan d'Entrevaux, 1ère tranche de travaux qui en comptera trois au total.
- La création d'une salle d'exposition à la remise Henry, rue de l'orbitelle.

Je remercie celles et ceux qui œuvrent pour la bonne avancée de nos projets.

Un sujet nécessite l'attention et la mobilisation de tous : le maintien de notre bureau de poste et au-delà, la présence des services publics dans nos territoires ruraux.

A ce sujet vous trouverez dans cette édition la copie d'un courrier adressé au directeur départemental de la Poste.

Soyez sûrs de mon engagement et de celui de l'ensemble de mon conseil municipal pour la préservation des intérêts d'Entrevaux .

Je vous souhaite un bon été à toutes et à tous.

Lucas GUIBERT, Maire



BUDGET COMMUNAL 2021

TAUX COMMUNAUX DES TAXES

Conformément aux engagements du Président de la République, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été définitivement supprimée par l'article 16 de la loi de finances pour 2020. Cette réforme est réalisée par étapes, sur une période allant de 2020 à 2023. L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales.

A titre transitoire, jusqu'à sa disparition définitive en 2023, le produit acquitté par les contribuables encore assujettis à la TH sur les résidences principales est affecté au budget de l'État.

Pour compenser à l'euro près et de manière dynamique la perte de produit qui en résulte pour les communes, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties leur est transférée. Ainsi, le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux (2020) voté par le conseil départemental, garantissant ainsi que les contribuables soient assujettis au même taux global de taxe foncière qu'auparavant.

	2018	2019	2020	2021
TAXE HABITATION	14.81%	14.81%	14.81%	SUPPRIMÉE
FONCIER BÂTI	24.35%	24.35%	24.35%	45.05%
FONCIER NON BÂTI	66.19%	66.19%	66.19%	66.19%

BUDGET RÉALISÉ EN 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 157 075	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	1 381 182
DEPENSE D'INVESTISSEMENT	210 681	RECETTE D'INVESTISSEMENT	456 012

2020 restera une année d'une extrême singularité sur le plan de la conjoncture économique. Le recul de l'activité au niveau national y est de l'ordre de 9 points de PIB en France. La situation économique a été dictée par la pandémie de Covid-19. L'économie elle-même a été « mise sous cloche ».

De la même manière, l'analyse du budget 2020 de notre commune ne peut être pertinente, spécialement en INVESTISSEMENT où beaucoup de projets ont été stoppés et reportés sur 2021.

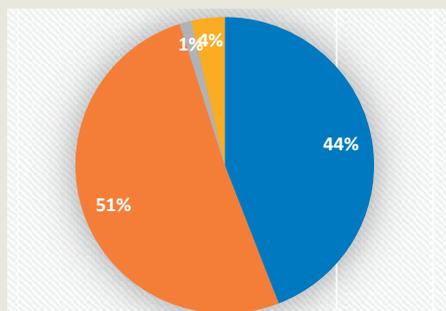
Le budget 2021, adopté en Conseil Municipal du 10 avril 2021 intègre ces reports et s'inscrit dans une volonté de rebond. Néanmoins la profondeur des stigmates de la crise et notre capacité à mettre en œuvre nos choix, dépendront de l'issue de la course engagée entre virus et vaccination.



BUDGET 2021 : 4 391 479 €

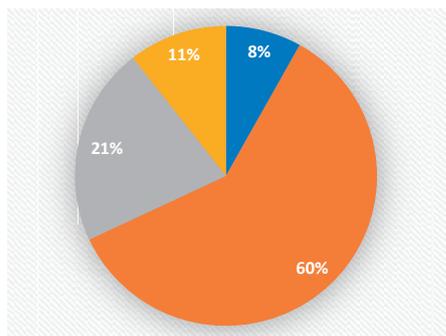
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 412 419	RECETTE DE FONCTIONNEMENT	1 319 889
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 648 663	RECETTE D'INVESTISSEMENT	1 817 656
RESTE A REALISER INVESTISSEMENT N-1	275 564	RESTE A REALISER N-1	161 404
SOLDE REPORTE N-1	54 832	SOLDE FONCTIONNEMENT REPORTE B-1	1 092 530

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (HORS DÉPENSES D'ORDRE) : 1 452 414 €



- CHARGES DE PERSONNEL
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- CHARGES FINANCIÈRES
- CHARGES EXCEPTIONNELLES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 319 889 €



- PRODUITS ET SERVICES
- IMPÔTS ET TAXES
- DOTATIONS ET PARTICIPATIONS
- AUTRES PRODUITS





CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUIN

Samedi 12 juin

Concert chanson française - Groupe PAT TRIO

Parvis de la place Moreau, à partir de 19h30

Samedi 19 juin

Concert TRIO GOLDBERG, philharmonique de Monte-Carlo

A la cathédrale, à 17h

Adulte : 10€ - enfant : 5€

Lundi 21 juin

Fête de la musique

Concert Blues/Rock - Groupe Sweet Papa John

Place du Planet, à partir de 20h

Du 25 au 28 juin

∞ **Fête de la Saint-Jean-Baptiste**

Fête Foraine,

Parking de la gare

JUILLET

Vendredi 9 juillet

Entrevaux en Chansons

Parvis de la place Moreau, à partir de 19h

Samedi 10 juillet

Concert d'orgue - Jean Paul Serra à l'orgue et Anne Lévy récitante

A la cathédrale, à 20h

Dimanche 11 juillet

Anniversaire des 40 ans du musée de la moto

Toute la matinée

Mercredi 14 juillet

Feu d'artifice à 22h

Bal place du Planet

Jedi 15 juillet

Atelier théâtre, pour les enfants de 7 à 10 ans

Dans la cour de la caserne, de 15h30 à 16h30

Soirée théâtre

Dans la cour de la caserne
1ère représentation à 18h et 2nd à 21h

Du 16 au 18 juillet

Fête de la Sainte Marguerite

Au plan d'Entrevaux

Lundi 19 juillet

Visite guidée des moulins

Aux moulins, à 15h

Mardi 20 juillet

Conférence

Parvis de la cathédrale, à 20h30

Samedi 24 juillet

Concert Groupe Utha

Place du Planet, à partir de 21h

Dimanche 25 juillet

Vide-greniers

Dans le village

Jedi 29 juillet

Atelier théâtre, pour les enfants de 7 à 10 ans

Dans la cour de la caserne, de 15h30 à 16h30

Soirée théâtre

Dans la cour de la caserne

1e représentation à 18h et 2nd à 21h

Vendredi 30 juillet

Concours de boules des sapeurs-pompiers

Dans les jardins, à partir de 19h

AOÛT

Jedi 5 août

Cirque Neptune

Parking de la gare, à 18h

Conférence

Parvis de la cathédrale, à 20h30

Samedi 7 août

Concours de boules carrées

Dans le village, à partir de 10h30

Jedi 12 août

Atelier théâtre, pour les enfants de 7 à 10 ans

Dans la cour de la caserne, de 15h30 à 16h30

Soirée théâtre

Dans la cour de la caserne

1ère représentation à 18h et 2nd à 21h

Vendredi 13 août

Embrasement de la Citadelle

Samedi 14 août

Marché Artisans Sans Vitrine et saveurs

Parvis de la place Moreau, toute la journée

Samedi 21 août

Concours de boules des Amis de Bay

Dans les jardins, à partir de 19h

Dimanche 22 août

Messe à la Citadelle

et fonctionnement du four à

pain

A la Citadelle, à partir de 9h30

Jedi 26 août

Atelier théâtre, pour les enfants de 7 à 10 ans

Dans la cour de la caserne, de 15h30 à 16h30

Soirée théâtre

Dans la cour de la caserne

1e représentation à 18h et 2nd à 21h

Samedi 28 août

Concert de harpe

Par Sylvain BLASSEL, connu internationalement

A la cathédrale, à 20h30

Dimanche 29 août

Journée des Familles

Atelier vanerie, poterie, tir à l'arc...

Dans les jardins, toute la journée

SEPTEMBRE

Dimanche 12 septembre

Vide-greniers

Parking de la gare

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journée Européenne du Patrimoine

Samedi 25 septembre

Foire agricole

Place Moreau et square Gautier, de 8h à 14h

OCTOBRE

Samedi 2 octobre

Loto des hébergeurs

d'Entrevaux

Salle polyvalente, à 14h

Du 15 au 17 octobre

Cratérium Jean-Rolland

Course de voitures historiques

Samedi 23 octobre

VINEP - Vin Nature et

Provence

Domaine de Glandèves, toute la journée

Loto des sapeurs-pompiers

Salle polyvalente, à partir de 14h30

DÉCEMBRE

Samedi 11 décembre

Marché de Noël

ÉVÉNEMENTIEL

TRIO GOLDBERG

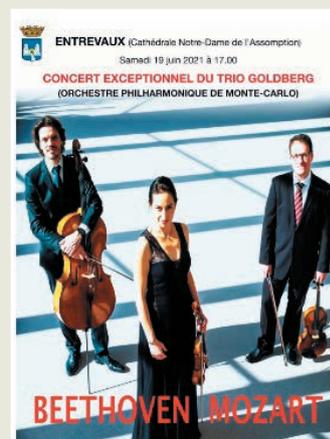
C'est au sein de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo que ces trois musiciens se sont unis pour former cet ensemble dynamique :

Liza KEROB violon solo, supersoliste

Frederico HOOD Premier Alto solo

Thierry AMADI Premier violoncelle solo

Primé d'une médaille d'or 2019 du « Vienna International Music Compétition », ce trio est reconnu par la critique internationale comme l'un des meilleurs Trios à cordes de sa génération. Le Trio Goldberg est à l'origine de plusieurs enregistrements dont leur 3^e opus « Paris-Moscou » est nominé aux « International Classical Music Awards » en 2021.



DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS

Bienvenus aux nouveaux installés !

PROVENCE COUTURES



GENEVIÈVE LECAS

Dépôt vente vêtements, chaussures
Créations (sacs, pochettes...)



Gilbert ZANARIA

Activateur de talents

11, rue de l'Eglise - 04320 Entrevaux
mhqzconsulting@gmail.com
www.mhqzconsulting.com
06 43 54 98 43

Boostez votre entreprise !

GILBERT ZANARIA

Activateur de talents



CHEZ MAGALIE

Superette Fruits et Légumes
Boucherie, charcuterie, Secca



LE POISSON CHAT

Sushis à emporter tous les jeudis



Santé et Bien-être
 Corps en mouvement
 Expression Corporelle
 Relaxation
 Entrevaux/Puget-Théniers
 tous les lundis et vendredis



Pascale Klein
 ASSOCIATION
 PK DanseArt
 et Mouvement

tél 06 63 83 91 47
 klein.pascale06@gmail.com
 facebook PK DanseArt et Mouvement

LE CORPS EN MOUVEMENTS

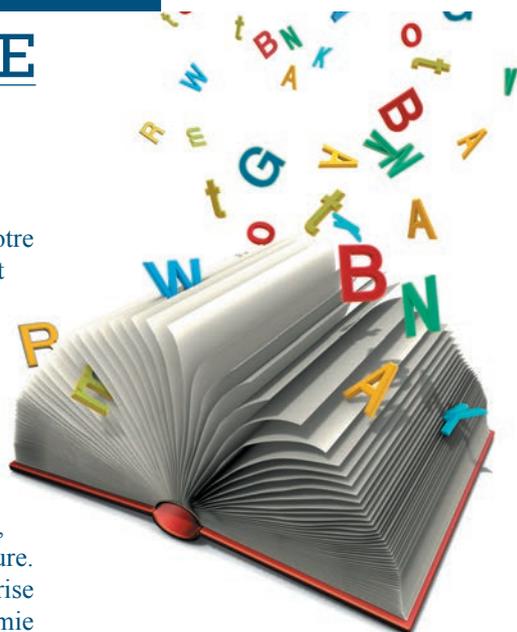
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AVEC PASCALE KLEIN

Expression corporelle, relaxation

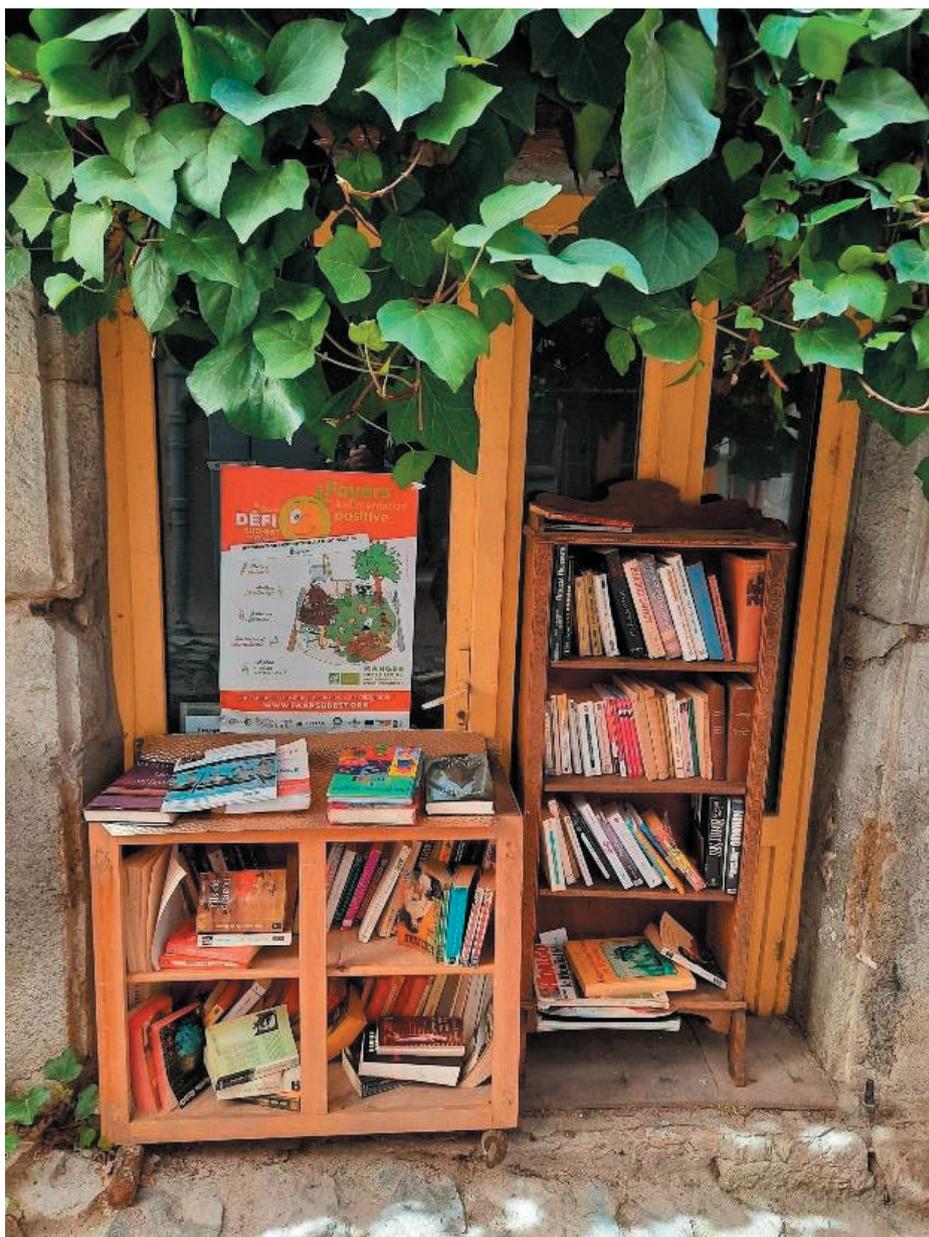


BIBLIOTHÈQUE DE RUE

J'ai pris racine voici un an au sein de notre cité, rue du marché. Les débuts furent un peu difficiles mais je suis à présent reconnue et appréciée, ouverte à tous. Je suis là pour recevoir vos lectures et vous en offrir de nouvelles. On peut aussi m'appeler « boîte à lire ». Je suis une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans la boîte à lire



vous lui donnez une deuxième vie tout en respectant l'environnement. N'hésitez pas à faire une halte devant mon étal.



LA VIDÉO-PROTECTION

Pour assurer la protection des personnes et des biens, le conseil municipal a donné son autorisation pour l'installation d'une vidéoprotection dans la commune. Ce dispositif est un moyen essentiel de prévention des atteintes à l'ordre public et de lutte contre les auteurs d'infractions. 4 caméras seront positionnées dans le centre ancien dont la cathédrale. 3 autres seront installées sur la place Moreau. Le dossier de demande préalable auprès des autorités compétentes (préfecture, CNIL...) est en cours.

CAMPING DU BREC

Début janvier 2021, la CCAPV a décidé de transférer la propriété du camping à la commune d'Entrevaux. Ainsi, depuis cette date, notre commune est devenue propriétaire de cette aire de loisir comprenant les emplacements et installations du camping ainsi que du bassin.

Les procédures, aussi bien juridiques liées à la substitution de propriété qu'administratives liées au transfert d'exploitation, sont en cours.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement de ce dossier. **POUR L'INSTANT, LA BAINNADE RESTE INTERDITE AU PUBLIC**

NOTRE BUREAU DE POSTE MENACÉ !!!

Nous portons à votre attention un courrier adressé au délégué des affaires territoriales de la Poste pour le département des Alpes de Haute-Provence. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour refuser cette mise à mort programmée de notre bureau de Poste.

DEPARTEMENT
DES
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

REPUBLIQUE
FRANCAISE



MAIRIE D'ENTREVAUX

Monsieur Christophe DOGNON
Délégué aux Relations Territoriales des
Alpes de Haute Provence
4 Rue Honorat
04016 DIGNE LES BAINS

Entrevaux,
Le 20 mai 2021

N/Réf :
Christine ROBARDET

Objet :
Horaires d'ouverture de La Poste à Entrevaux

Monsieur,

C'est avec stupeur que nous avons appris lors de la réunion du 7 mai courant votre décision unilatérale de mettre en place le plus rapidement possible, un facteur guichetier sur le bureau de poste d'Entrevaux.

Cette décision entraîne une réduction horaire d'ouverture du bureau de 46 %, passant de 26 heures à 12 heures par semaine, avec ouverture de 10h à 12h30 au lieu de 9h à 12h et de 14h à 16h du lundi au vendredi et en alternance entre le vendredi de 14h à 16h et le samedi de 9h à 12h.

Les élus présents ont pu vous faire part de leur refus catégorique sur cette décision qui n'a jamais été évoquée auparavant.

Nous vous rappelons les propos du Président du groupe « La Poste », Philippe Wahl, affirmant que sa priorité sera donnée aux territoires ruraux.

Cependant, nous constatons qu'en dépit :

- des engagements du Président de la République et des lois successives d'assurer la pérennité des services publics dans la ruralité,
- de la loi montagne 2 qui annonce dans son article 1-13 que dans le cadre de cette loi l'action de l'état a pour finalité de réévaluer le niveau des services publics et d'en assurer la pérennité, la qualité, l'accessibilité et la proximité en tenant compte des temps de parcours et des spécificités géographiques, démographiques et saisonnières des territoires ruraux,
- des deux motions votées à l'unanimité par le conseil départemental et celles des conseils municipaux vous nous imposez une réduction de l'activité de notre bureau de poste.

Pendant toutes ces dernières années La Poste n'a eu de cesse de sacrifier le bureau d'Entrevaux.

Pour preuve ce bureau de plein exercice a vu son chef d'établissement non remplacé, le départ et l'implantation du conseiller financier sur Annot ainsi que la perte du service de la distribution déplacé vers ce même bureau.

N'est-ce pas une mort programmée.

Lors des réunions précédentes du 27 octobre 2020 et du 30 mars 2021 nous souhaitions :

- La réfection du bureau de poste qui n'a fait l'objet d'aucun rafraîchissement ni d'aucune modernisation depuis des années,
- La venue d'un conseiller financier, absent depuis très longtemps sur notre bureau, méprisant en cela la clientèle entrevalaise et rendant impossible toute proposition dans le domaine financier,
- La mise en place de l'offre de tous les services proposés par la poste,
- La réduction des horaires dans des proportions acceptables et en corrélation avec notre situation,
- Pour notre part engager les travaux d'une rampe PMR et communiquer pour relancer notre bureau,
- Travailler de concert avec La Poste.

Nous vous demandons immédiatement de revenir sur cette décision inacceptable en l'état pour notre territoire.

En effet, Entrevaux commune très touristique, avec un patrimoine remarquable, de nombreux commerces, se verrait démunie du jour au lendemain d'un outil indispensable pour l'avenir et l'attractivité nécessaire à l'installation de familles, de commerçants ou d'artisans.

Tous les moyens en notre possession seront mis en œuvre pour refuser cette proposition et alerter tous les représentants institutionnels et les partenaires sur cette décision arbitraire tant sur le fond que sur la forme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Lucas GUIBERT

Monsieur le Directeur de Secteur de la poste réseaux de Saint-André les Alpes
Madame la Députée
Monsieur le Sénateur
Monsieur le Président de l'Association des Maires de France
Monsieur le Président de l'Association des Maires Ruraux de France
Monsieur le Président de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
Madame la Sous-Préfète





POUR AMÉLIORER NOTRE QUOTIDIEN

S'appuyant sur les remontées des Entrevalais, élus et services municipaux diagnostiquent, mois après mois des travaux à mettre en oeuvre pour améliorer votre quotidien.

Tour d'horizon de quelques réalisations de ces dernières semaines



Au bas de Féline

Canalisation des eaux pluviales et marquage cheminement protégé piétons

3 590 €



Place Moreau

Accessibilité PMR

2 602 €

Réfection du marquage au sol des emplacements de stationnement

7 065 €



Dans nos quartiers

Installation de panneaux d'information

4 615 €



L'école

Réfection des appartements de fonction

18 745 €

Sécurisation

Sur la route des Tuves, pose de glissières de sécurité

14 400 €



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS



Nous sommes reçus par Jean-Luc BEGNIS, Chef de Centre.

L'Entrevalais : Pouvez-vous nous présenter le CIS d'Entrevaux.

Jean Luc Begnis : Le CIS d'Entrevaux dépend du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du département des Alpes de Haute-Provence. Il est administré par un conseil d'administration composé d'élus locaux. Il est placé sous l'autorité du préfet et du président du conseil d'administration. Au niveau opérationnel c'est un officier sapeur-pompier qui dirige. Il y a 41 CIS dans le département répartis en 6 compagnies. Le CIS d'Entrevaux dépend de la compagnie de Castellane. Il compte environ 1800 personnels :

- 1500 Sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
- 75 Sapeurs-pompiers professionnels (SPP)
- 50 personnels administratifs
- 185 jeunes (de 14 à 16 ans)

26% des sapeurs-pompiers des AHP sont des femmes.

L'Entrevalais : Et la caserne d'Entrevaux ?

Jean Luc Begnis : L'effectif est mixte. Il comprend 23 personnes dont 2 infirmières et 2 sapeur-pompiers « conventionnés » de l'administration locale qui détache son personnel. Petit clin d'œil au Père Jacques qui fait partie de notre effectif. Ponctuellement nous pouvons avoir des renforts en « double affectation » venant d'autres casernes. Nous sommes tous des pompiers volontaires.

L'Entrevalais : Sur quel secteur intervient le CIS d'Entrevaux ?

Jean Luc Begnis : Nous intervenons sur le secteur de l'ancien canton d'Entrevaux. Nous pouvons aussi intervenir en appui, en 2e appel sur notre département et de manière « extra départementale ».

L'Entrevalais : Quels types d'interventions faites-vous ?

Jean Luc Begnis : 80% de nos interventions sont du secours à la personne. Nous nous situons dans la moyenne nationale. Sur l'année 2020 le nombre de nos interventions a été de 250. Ce nombre est à mesurer dans le contexte particulier de la crise sanitaire que nous traversons.

L'Entrevalais : Comment est organisé le temps de travail d'un sapeur-pompier ?

Jean Luc Begnis : Le travail est organisé selon 2 axes : Les astreintes et les gardes postées.

L'Entrevalais : En deux mots comment ça se passe ?

Jean Luc Begnis : En ce qui concerne les astreintes celles-ci sont prévues pour couvrir un week-end et les nuits de la semaine qui suit. Elles sont organisées par équipes. La caserne compte 4 équipes. Lors de ces astreintes, entre deux interventions, nous en profitons pour nous former, mettre à jour nos connaissances, entretenir locaux et matériels. Les gardes postées sont organisées tous les jours ouvrés pour 3 postes et elles concernent le bassin Entrevaux / Annot.

L'Entrevalais : Le recrutement est un élément important du fonctionnement de la caserne car le turn over est fréquent ?

Jean Luc Begnis : Effectivement nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux coéquipiers. La disponibilité qu'exige un engagement dans les sapeurs-pompiers évolue sans arrêt en fonction des vies de chacun. Ainsi il y a un mouvement continu important de l'effectif. J'insiste sur les qualités principales que doit avoir un sapeur-pompier : disponibilité et esprit d'équipe. Je tiens à préciser que chaque sapeur-pompier participe à une amicale qui organise des événements grâce aux dons de la population.

L'Entrevalais : Un dernier mot ?

Jean Luc Begnis : Je tiens à remercier la direction départementale pour la récente dotation que nous avons eue en février dernier. C'est un camion CCRM SR qui nous permet une efficacité accrue en ouvertures de portes, secours routiers, feux urbains et interventions diverses. Je tiens aussi à remercier toute l'équipe des sapeurs-pompiers de la caserne pour sa disponibilité et sa compétence en particulier mon adjoint, Yvan, qui est un précieux collaborateur.

L'Entrevalais : Merci Jean Luc pour cet entretien.

Si cet échange a révélé une envie d'information sur le métier de sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter directement Jean-Luc Begnis 06 30 58 15 24. Il vous accueillera, comme il l'a fait avec nous, avec chaleur, convivialité et professionnalisme.

N'oublions jamais, et tout particulièrement dans notre ruralité, qu'ils sont les premiers et souvent les seuls à intervenir pour notre sécurité. N'hésitons pas à leur proposer nos éventuelles vocations.

**Merci à tous les sapeurs-pompiers
pour leur dévouement à la sécurité de tous**

Fin 2020, la CCAPV a lancé auprès de ses 41 communes membres un appel à projet pour promouvoir les actions locales visant à effectuer une gestion séparée des biodéchets.

Entrevaux a présenté son projet qui a été retenu au même titre que 6 autres communes. Nous bénéficierons ainsi d'aides financières pour les coûts d'investissement et d'un accompagnement technique.

POURQUOI LE SUJET DES BIO-DÉCHETS EST-IL SI IMPORTANT ?

Les bio déchets représentent aujourd'hui 40 à 60 % du poids des ordures ménagères destinées à l'incinération et à l'enfouissement.

Les traiter séparément, c'est diminuer d'autant le poids des ordures ménagères et le coût payé par chaque habitant.

Les traiter séparément, c'est la possibilité d'extraire de l'énergie d'origine renouvelable et de produire du compost de qualité avec pour conséquence une amélioration de la santé de nos sols et de la croissance de nos plantes.

Dans un contexte de hausse inéluctable de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes : 25 euros la tonne en 2020 pour atteindre 65 euros la tonne en 2025), le seul moyen de contenir le prix de la taxe d'ordures ménagères est d'en diminuer leur volume.

La gestion séparée des biodéchets deviendra obligatoire en 2025 : AUTANT L'ANTICIPER.

LES BIO-DÉCHETS, C'EST QUOI ?

Ce sont les déchets organiques issus de ressources naturelles animales ou végétales : déchets de cuisine, déchets verts du jardin, déchets en cellulose voire certains papiers et cartons.

NOTRE PROJET

Le projet choisi a été celui du compostage. Ce projet est articulé de façon différente selon que l'on parle de l'intra-muros ou des différents quartiers et selon que l'on s'adresse à des particuliers ou à des restaurateurs.

• Les quartiers

Nous allons mettre en place des réunions publiques à l'extérieur dans les différents quartiers afin d'évaluer les besoins de chacun. Il apparaît clairement que nombre d'habitants ayant des jardins, des poules, des chèvres... ont déjà la pratique de la gestion séparée des biodéchets.

• L'intra-muros

La situation y est beaucoup plus complexe. Nul d'entre nous ne l'ignore. Des réunions d'information seront, là aussi, mises en place afin d'expliquer de manière très précise la démarche, les moyens mis en oeuvre et de fournir une liste très claire des biodéchets alimentaires.

Nous avons opté pour le schéma suivant :

- 1 récupérateur individuel (Bio-seau de 5 litres) par famille
- 2 à 3 récupérateurs intermédiaires. Il s'agit d'abris en bois comportant 2 niveaux, chaque niveau étant équipé de 2 bacs pour la collecte des biodéchets.
- Ces récupérateurs seront positionnés ainsi : 2 dans le village et 1 sur la place Moreau.
- 1 composteur général sera à disposition au jardin sous forme de 3 bacs de 1000 litres.

Chaque famille collectera ses biodéchets, **UNIQUEMENT DÉCHETS ALIMENTAIRES** (restes de repas, épluchures...) dans le bio-seau et les déposera dans un récupérateur intermédiaire au rythme qui lui conviendra.

Un agent communal sera chargé de collecter les récupérateurs intermédiaires. Il les amènera au jardin, dans le composteur général. Celui-ci recueillera donc les biodéchets alimentaires des habitants ainsi que des déchets verts gérés par l'agent en charge du compostage. Il en résultera un compost de qualité qui trouvera naturellement son utilité dans les espaces verts déjà existants et au niveau de la serre et des jardins partagés qui verront le jour prochainement.

• Les restaurateurs

Nous souhaitons les réunir à nouveau afin d'étudier au mieux avec eux la meilleure organisation nécessaire à la collecte des biodéchets alimentaires, leur profession en engendrant un poids très important.

• L'école et l'ESMS

Ce sont 2 pôles fondamentaux de notre commune. Ils ont déjà anticipé cette démarche.

L'école avec sa démarche éducative au développement durable, l'ESMS avec son jardin thérapeutique. Des démarches ont déjà eu lieu pour cerner leurs besoins et d'autres interviendront dans le mois qui vient. Actuellement leurs souhaits s'orientent vers un composteur individuel.





JUIN 2021

L'entrevalais

ÉTAT CIVIL

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de :

Monsieur Francis CONIL décédé le 23 Janvier 2021

Madame Michèle MOLIERE décédée le 23 Février 2021

Madame Simone MONTAGNIE décédée le 30 Mars 2021

Madame Vanessa CHIRI décédée le 1^{er} Avril 2021

Madame Chloé GALLE décédée le 1^{er} Avril 2021

Monsieur Alain Léon-GIBELIN décédé le 11 Avril 2021



Suivez l'actualité de votre Commune sur nos sites :

<https://mairie-entrevaux.fr/> & <http://tourisme-entrevaux.fr/>

Contact : administration@mairie-entrevaux.fr - Facebook : Ville d'Entrevaux & Entrevaux Animation

Directeur de la Publication : Lucas Guibert - Dépôt légal : juin 2021

Editeur : Commune d'Entrevaux - Rédaction : Stéphane Lecas, Gérard Donnini, Paola Boyron - Crédits photos : Stéphane Lecas Paola Boyron, Gérard Donnini

Maquette et impression sur papier recyclé PEFC : Idée Nouvelle Carros : 04 22 13 28 20